

OBJET **Rapport 2017 sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable**

En application du Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011, les collectivités territoriales de plus de cinquante mille habitants sont tenues d'établir un rapport annuel, présenté préalablement au débat sur le projet de Budget.

Ce rapport est un état des lieux de ce qui a été fait en 2017, et de ce qui peut être poursuivi et amélioré en 2018. Il s'agit de rendre compte des actions effectuées au titre du développement durable sur le territoire communal.

Au regard des cinq finalités du développement durable inscrites dans le Code de l'Environnement :

- lutte contre le changement climatique,
- préservation de la biodiversité, la gestion des milieux et des ressources,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations,
- modes de production et de consommation responsables,

le rapport se décline en deux parties :

- * les actions externes sur son territoire
« La politique publique de développement durable sur le territoire de Saint-Denis ».
- * les actions internes à la gestion communale
« Saint-Denis, une commune engagée et responsable » ;

Ce document montre l'évolution des actions par rapport aux années précédentes avec les indicateurs les plus pertinents.

NB Le rapport sur la situation de la Commune en matière de développement durable peut être consulté à la Direction « Projet Développement Durable », aux jours et horaires ouvrables de l'administration et, lors de la séance, auprès du Secrétariat du Conseil Municipal.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport.

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 25 novembre 2017
Délibération n° 17/7-008

OBJET **Rapport 2017 sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Loi Grenelle 2 », portant engagement national pour l'environnement ;

Vu le Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;

Vu le RAPPORT N°17/7-008 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Madame DUCHEMANN Yvette au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Aménagement / Développement Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Prend acte du rapport 2017 sur la situation de la Commune de Saint-Denis en matière de développement durable.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017

Signé électroniquement par :
Le Maire
29/11/2017



Gilbert ANNETTE



RAPPORT 2017

Développement
Durable

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017

Sommaire

I

La politique publique de développement durable SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-DENIS

La lutte contre le changement climatique	4
La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	7
L'épanouissement de tous les êtres humains	9
Cohésion sociale & solidarité intergénérationnelle	20
Mode de production et de consommation responsable	25

II

SAINT-DENIS

Une commune engagée et responsable

La lutte contre le changement climatique	30
La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	32
L'épanouissement de tous les êtres humains	33
Cohésion sociale & solidarité intergénérationnelle	34
Mode de production et de consommation responsable	36

Indicateurs	41
--------------------	-----------

Les nuits sans lumière sont un événement visible dans les actions réalisées par la commune en vue d'une protection de la biodiversité. Cela n'est certes pas suffisant pour dire qu'une ville comme Saint-Denis agit en termes de développement durable pour un avenir meilleur pour les générations futures. D'autres actions sont nécessaires et ont été réalisées au cours de l'année 2017, où sont en projet dans un calendrier raisonnable.

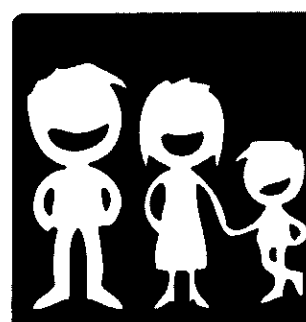
Le présent rapport est un état de la situation de ce qui a été réalisé par la mairie de Saint-Denis en 2017 et de ce qui peut être maintenu et amélioré en 2018 sur le territoire de la commune au titre du développement durable.

Une commune qui s'engage dans le développement durable se doit de répondre aux cinq finalités qui le définissent.



La lutte contre le changement climatique

La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



L'épanouissement de tous les êtres humains



Cohésion sociale & solidarité intergénérationnelle



Mode de production et de consommation responsable



***La politique publique de
développement durable
SUR LE TERRITOIRE
DE SAINT-DENIS***

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



La lutte contre **LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**



Mieux éclairer en dépensant moins



Les services de la commune poursuivent leurs efforts en matière d'économie d'énergie en agissant sur les éclairages publics routiers, piétonniers, sportifs et de loisirs.

➔ Dans le cadre de la convention de partenariat, avec EDF, l'opérateur subventionne la ville à hauteur de 20 % les opérations contribuant à la Maîtrise de la Demande de l'énergie, soit près de 300 k€ attendus pour 2017.



➔ En éclairage public, près de 924 k€ ont été investis dans le renouvellement des matériels d'éclairage et de gestion informatique.

➔ Sur ce parc d'éclairage public ont été déployés, (8) appareils abaisseurs de tension supplémentaires pour un coût de 50 k€.

➔ Près de 1500 luminaires et lampes à technologie innovante ont été rénovés :

- 940 lampes à décharge de technologie traditionnelles performantes pour 162 k€
- 562 points lumineux en technologie à led pour un coût de 712 k€.

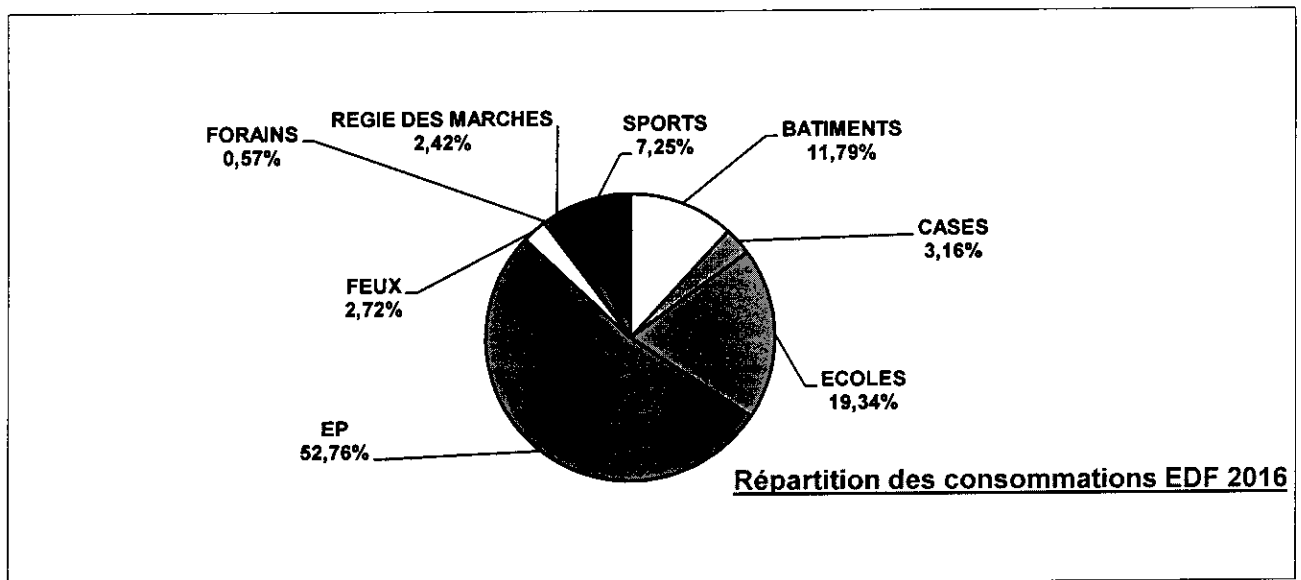
➔ Les nouvelles fonctionnalités du logiciel « Candéla » complétées par le déploiement de 2 terminaux intelligents portatifs « Pocket PC » permettent désormais aux services une plus grande efficacité opérationnelle.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



➔ Un plan de renouvellement pluriannuel de près de 5 000 points lumineux ayant plus de 20 ans

➔ Concernant l'éclairage sportif, 4 nouveaux dispositifs de gestion automatisée (GAES) ont été déployés pour 40 K€, ce qui porte à 35 le nombre de sites équipés.



Des actions ont été mises en œuvre sur les dispositifs de traitement d'air et la climatisation :

➔ La salle polyvalente sera bientôt dotée d'une climatisation solaire (pour un coût prévisionnel de 90 k€ pour fin 2017).

➔ Sur le bâtiment de l'Hôtel de Ville, des travaux de modernisation de 2 centrales de traitement de l'air (CTA) pour 150 k€



En 2018, les efforts seront maintenus pour renforcer les économies d'énergie et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, notamment sur l'éclairage public, en réalisant des rénovations de l'appareillage électrique, comme la pose de luminaires et projecteurs à « led », sur certains sites pour un investissement total de 320k€.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017

➔ Rue Marcel PAGNOL, rénovation de l'éclairage par la pose de 32 luminaires à « led ».

➔ Rue de NICE, rénovation de l'éclairage par la pose de 37 mats et luminaires à « led ».



Reconfiguration du carré piéton par la mise place de projecteurs à « led »,

➔ pour créer un éclairage dynamique avec mise en valeur scénique par la couleur (rouge / vert / bleu).



Les actions commencées sur les éclairages publics vont se poursuivre avec le déploiement progressif des technologies innovantes (photovoltaïque, Led, modulation intelligente de l'éclairage, supervision à distance etc...)



Les sports



Nouveauté dès la fin d'année 2017 : Mise en place du Plan Vélo :

Objectif : favoriser les moyens de locomotion doux (vélo, trottinette, roller...)



1ère étape : matérialisation et signalétique des parcours



2^{ème} étape : relier les quartiers aux axes principaux existants (sentier littoral / rue Général de Gaulle / Boulevard Jean Jaurès)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017

Préservation de la **BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES**



Garantir l'eau potable



Afin de permettre la garantie d'un volume d'eau capté pour une potabilisation pour la consommation des foyers sur le territoire de Saint-Denis, la réhabilitation d'un captage d'eau dans la Rivière Saint Denis a eu lieu sur les années 2016 et 2017. Le chantier s'est achevé en août 2017. La piste amenant au chantier du seuil a été démantelée par l'entreprise et le site a été remodelé pour revenir à l'état initial.



Le chantier d'insertion a pris le relais pour la remise en état avec la réfection du sentier pédestre et la réalisation des opérations de plantation. L'objectif est de planter environ 2000 espèces endémiques en lieu et place des espèces exotiques qui étaient sur le site avant les travaux.



Un partenariat a été établi avec le Parc National pour la fourniture des graines qui ont été récoltées dans la zone même de la rivière. Les graines ont été récupérées par la pépinière municipale qui a assuré la production des 3500 plants de

23 variétés indigènes différentes.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



Le débit réservé est restitué à la rivière depuis le mois d'août 2017. La passe à poissons a également été mise en service.



Un suivi scientifique sera mis en place sur 3 années afin de s'assurer du bon fonctionnement de la passe à poissons et d'évaluer l'impact de la restitution du débit réservé sur la rivière.



Les nuits sans lumière



Cette année ce sont 26 nuits d'extinction de lampadaires sur certains axes routiers et sur l'ensemble des sites sportifs, soit 1700 points lumineux sur la voirie et 800 sur les sites sportifs et 174 kW économisés.



➔ 216 élèves des écoles primaires ont pu assister aux 3 lâchers de la trentaine de pétrel.



Assurer la protection de la biodiversité par la connaissance



En début d'année plus de 120 élèves ont pu visiter la pépinière municipale.

La visite a permis aux enfants d'assurer la continuité de leur apprentissage du sauvetage de la forêt semi-sèche en allant à la rencontre du milieu professionnel.



Des supports pédagogiques sont en construction, pour d'autres visites pédagogiques prévues pour 2018 en partenariat avec le life +.



En Mars 2017 la pépinière a participé à un chantier bénévole de reboisement de la forêt semi-sèche du life +, où 250 arbres ont été plantés.

La pépinière a fourni près de 600 arbres sur 1700 pour la campagne de chantier bénévoles 2017.

L'investissement des jardiniers au partenariat avec Life + à permis la production de 10 862 « pié bwa » en 2017.



L'épanouissement pour tous



L'épanouissement des êtres humains commence dès le plus jeune âge, que cela soit dans les crèches, avec les parents dans les lieux d'accueil ou à l'école.



La commune de Saint-Denis, dans le cadre de son Programme Educatif Global (PEG), a défini des objectifs pédagogiques. Pour ce faire, elle a mis en place des activités de sensibilisation pour les 17 500 élèves qui fréquentent les écoles dionysiennes.



Cette sensibilisation s'est concrétisée par des activités hors-temps scolaire ciblées (Socle des Cinq : Patrimoine culturel réunionnais, Echecs, Arts énergétiques, Expression corporelle, Percussion & chants - autres : Activités sportives, Artistiques, Scientifiques, Langues et cultures) en ARE (12h-13h) et TAP (15h-16h).



Formation des animateurs en animation r éducative (ARE) et temps d'aménagement d'activités périscolaire (TAP) sur les thèmes des Sciences et du Patrimoine (Faune et flore endémiques), sur le Recyclage des déchets.

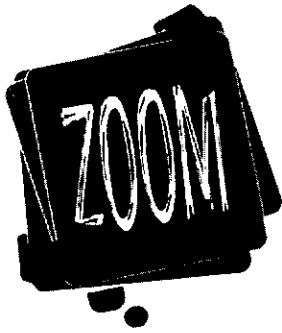


Dans le cadre de l'Agenda 21 Scolaire : Soutien des projets pédagogiques orientés développement durable (DD) sur le temps scolaire d'une quinzaine d'écoles, synergie partenariale pour la mise en œuvre d'un programme pédagogique lié à l'implantation de sonomètres dans les restaurants scolaires, soutien des programmes tiers visant à la sensibilisation des élèves sur les déplacements doux (Semaine Européenne du DD).



Les engagés volontaires du Service Civique ont pu faire une action de sensibilisation des élèves sur les thèmes du respect de l'Environnement et de la lutte contre le gaspillage de nourriture.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



Un projet éducatif global en faveur de la jeunesse



Des repas variés et équilibrés pour la bonne santé des enfants et leur réussite éducative



La ville souhaite faire de la restauration scolaire un lieu d'apprentissage de l'équilibre alimentaire cohérent avec le programme d'éducation nutritionnelle en cours sur son territoire. En particulier, la collectivité souhaite s'assurer que les menus proposés aux enfants sont conformes aux recommandations du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition).



L'objectif était d'élaborer un plan de menu diversifié sain et de qualité, permettant un juste équilibre des apports énergétiques, pour toutes les tranches d'âge présentes sur les écoles.



Dans ce sens, le nouveau plan alimentaire et le nouveau plan de menus a été mis en place en collaboration avec un diététicien nutritionniste.



Le plan de menu a été établi pour 6 semaines afin d'espacer la fréquence dans la présentation des plats et favoriser la variété des menus.



Les fiches techniques, outil essentiel dans la gestion de la production, ont été revues et sont en cours de labellisation. La labellisation passe notamment par l'analyse des grammages du GEMRCN, les matières grasses, la quantité de sel et de sucre dans le plat et leurs compositions nutritionnelles. Cet outil sera utilisé et remis aux agents dès le mois de novembre.



Les repas fournis aux enfants suivent cette démarche qualité, démarche qui vise également la diminution des restes au niveau des assiettes.



En 2017-2018, la formation aux technologies culinaires continuera pour les agents des 54 sites restants.



Education nutritionnelle



L'action relative à l'éducation nutritionnelle mise en place auprès des écoles maternelles depuis 2016 prend fin en 2017. Suite à des ateliers de sensibilisation dans les 44 maternelles, auprès de enfants et des parents notamment, le public concerné à compris

l'importance d'un petit déjeuner équilibré dans la journée. 70 % des enfants sont capables de composer un petit déjeuner équilibré. Au niveau des écoles 72 % ont demandé aux parents de fournir un fruit aux enfants et pour 41 % cette régulation est inscrite dans le règlement intérieur de l'école.



Diminution du bruit dans les cantines



Neuf élèves sur dix en primaire considèrent que les restaurants scolaires sont trop bruyants! Et on comprend pourquoi: le niveau sonore moyen des cantines atteint 85 décibels, soit le seuil de risque auditif déterminé scientifiquement.

Or, la cantine se doit être un espace d'échange et de convivialité. Cependant, ce n'est pas le cas. La cantine est trop souvent un lieu bruyant, une source de stress et de fatigue pour tous.

Cette pollution sonore agit à la fois, sur le personnel de service, et sur les enfants entraînant nervosité, fatigue et sanctions.



La notion d'acoustique en milieu scolaire est fondamentale. Alors qu'une salle de classe doit être isolée des bruits extérieurs pour favoriser l'écoute et l'échange, une cantine doit lutter contre l'impact cumulé de plusieurs éléments dit « effet cocktail ».

Ce phénomène est caractéristique des lieux clos qui concentrent, à un moment une population importante : le volume sonore s'accroît progressivement, nourri par les conversations des enfants, puis alimenté par toutes sortes de bruits parasites qui se superposent : mouvement des chaises sur le sol, choc des couverts dans la vaisselle sur la table, rapidement, un brouhaha s'installe et s'intensifie, chacun tâchant de se faire entendre et haussant un peu plus la voix.

Bref, ce moment favorable aux échanges et à la détente se transforme alors en une véritable épreuve pour tous.



Pour prévenir le bruit dans les cantines plusieurs solutions existent dont :

- Tables et chaises avec embouts de caoutchouc ;
- L'utilisation des matériaux spécifiques pour les cantines (revêtements de sols souples, plafonds),
- 4 à 6 enfants par table ;
- Utilisation d'un sonomètre à diode visible de tous les enfants pour réguler le bruit.
- Sensibiliser les enfants et les parents sur les risques liés aux bruits.
- Construire un projet éducatif relatif aux bruits avec les écoles.



Le Maire et l'élue déléguée à la restauration scolaire très sensibles au bruit dans les restaurants scolaires, ont bien voulu pris en considération ces problèmes de nuisances. Ils ont demandé une expérimentation des sonomètres sur les sites.

➡ Les finalités, les objectifs de cette action :

- Axe santé : Sensibiliser les enfants en collaboration avec les équipes pédagogiques, sur les effets néfastes du bruit sur leur santé
- Axe pédagogique : Leur faire prendre conscience du niveau sonore et de le gérer- Les aider à voir le bruit qu'ils font et s'auto discipliner.

Il n'est bien entendu aucunement question de demander le silence absolu à l'heure du repas qui est avant tout un moment de détente, mais les enfants ont du mal à se représenter le niveau du bruit acceptable pour pouvoir se parler sans crier ni faire trop de bruit avec les couverts.

Une expérimentation est proposée sur 6 sites, correspondant à un restaurant. 4 cantons sont concernés.

Les sites suivants ont été proposés :

➡ Ecole de La Chaumière – Le directeur dans le cadre d'un projet d'école sur le bruit a demandé le financement pour l'acquisition des sonomètres. L'objectif de ce projet est de sensibiliser les élèves sur les effets du bruit sur la santé, de mesurer les niveaux sonores en classe, en récréation et à la cantine.

➡ Ecole Michel Debré – lors d'un contrôle sur le site, dans le cadre de l'action nationale de prévention des troubles Musculo-Squelettiques (TMS), la CGSS a relevé que le niveau sonore est élevé dans les réfectoires, malgré l'installation de traitement acoustiques à plusieurs endroits.

Ecole Bancouliers

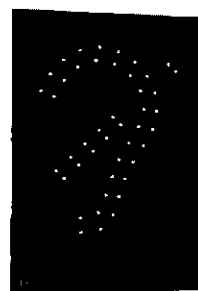
Ecole Centrale Elémentaire

Ecole Maxime Laope

Ecole Philippe Vinson Elémentaire

➡ Deux modèles de sonomètres ont été acquis par la ville.

- Modèle type panneau oreille lumineuse à leds 3 états (vert, orange, rouge), à fixation murale, visible à plus de 30 mètres.



- Modèle avec affichage numérique auquel est ajoutée une colonne lumineuse de 3 couleurs. Le niveau sonore comme pour le modèle ci-dessous sera indiqué par les couleurs. Possibilité de mémoriser les données et de les récupérer.

Le sonomètre convertit le niveau sonore ambiant en une indication lumineuse pour les enfants.

- Vert : niveau sonore calme, à respecter lors du repas.
- Orange : se déclenche à 70 dB, les enfants doivent modérer le niveau sonore de leurs conversations
- Rouge : se déclenche à 80 dB- Il y a trop de bruit et cela peut être dangereux pour les oreilles.



➡ Parallèlement à l'installation des sonomètres, les directeurs d'école ont mis en place un projet pédagogique sur le bruit dans la cantine. Pour la réussite du projet, la participation de l'ensemble des agents présents sur le site sera sollicitée.

➡ Installation des ventilateurs dans les cantines

Le moment du repas doit être un moment apprécié par les enfants. Outre le bruit, la chaleur peut également perturber ce temps. Pour le confort des enfants, des ventilateurs vont être installés dans les

cantines. Sur les 67 cantines, 36 sites disposent de ventilateurs. En 2017, des installations sont prévues sur les 18 sites restants.



L'insertion des jeunes dans le monde professionnel



La commune de Saint-Denis favorise les jeunes qui sont en recherche d'emploi et sont motivés et ont un savoir-être. Depuis 2016, la Caisse des Ecoles (CDE) accompagne les directions du Projet Educatif Global (DPEG) et de la Restauration Scolaire (DRS) en assurant la mise à disposition dans les 77 écoles de personnel vacataires linguistiques et de métiers de type Asem, secrétaire, cantinière... L'objectif donné par la Ville étant de favoriser l'accompagnement et la réussite scolaire dans de bonnes conditions.

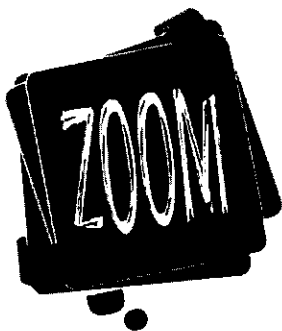
➔ Ainsi la CDE gère 940 emplois aidés (dont 619 contrats aidés et 180 vacataires), en créant une cellule de Ressources Humaines, ceci pour davantage de cohérence et d'efficacité.



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

➔ Pour continuer son engagement pris en 2016 pour l'insertion des jeunes, la commune s'est engagée à recruter 152 volontaires du Service Civique répartis comme suit : 150 postes de médiateur/animateur pour la réussite éducative, et 2 postes d'ambassadeur/animateur Agenda21, portées par la DPEG. Le Service Civique qui est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, correspond à une première expérience pour ces jeunes.



RITMO : Réseau intégré de transport moderne



RITMO (réseau intégré de transport moderne), réseau de transport par câble en aérien (téléphériques) et au sol (escalators) qui permettra de proposer aux dionysiens une autre façon de se déplacer :

Un mode de transport innovant, écologique, une solution adaptée face aux problèmes de circulation aggravés par la topographie de notre territoire.



La 1^{ère} ligne du téléphérique reliera Bois Nèfles, Moufia et le Chaudron en seulement 15 minutes et verra le jour en 2019.

En novembre 2016, la CINOR a lancé une vaste consultation de la population qui a pu donner son avis notamment sur le tracé ou encore sur la fréquence de passage des cabines.

L'équipe en charge de la réalisation de cette ligne sera retenue avant fin 2017.



Une 2^{ème} ligne de téléphérique reliera le secteur de l'ancien hôpital Félix Guyon

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017

au plateau de la Montagne, secteur de la Vigie. La concertation a été faite en octobre sur la base des études préliminaires. Le temps de trajet sera de 5mn pour une distance de 1.3 km. La mise en service est prévue 2020/2021

A terme un véritable réseau de transport par câble sera déployé sur le territoire afin de desservir l'ensemble des écarts de la Ville.



Par ailleurs afin de faciliter les déplacements de proximité dans les quartiers à fort dénivelé, la Ville examine la faisabilité de mise en service d'escalators. A cet effet 2 études de faisabilité sont en cours actuellement, une portant sur la centralité du Moufia et vise à relier le secteur de la Bibliothèque Alain Peters au boulevard Mahatma Gandhi et l'autre sur le secteur Source/ Bellepierre pour conforter la liaison piétonne entre le Boulevard Hubert de Lisle et le Lycée de Bellepierre.



Transportez-vous bien !

➔ Amélioration de la qualité de service pour les usagers des transports en commun

Des points noirs de circulation pour le réseau de bus ont été identifiés sur les voiries de la Ville. En concertation avec la CINOR, la Ville s'attache au travers notamment de l'organisation de la circulation à atténuer, voire supprimer ces points noirs pour améliorer l'attractivité et la crédibilité du réseau de transport en visant un meilleur respect des temps de parcours et des horaires annoncés.



La Nouvelle Entrée Ouest (NEO)

L'exécution des études complémentaires qui seront nécessaires pour les études d'impact et de Maîtrise d'Oeuvre de la Nouvelle Entrée Ouest se poursuivent : - Sont réalisées :

➔ les études environnementales terrestres et marines ;

➔ les études de bathymétrie ;

➔ Les études de fouille archéologiques préventives.

➔ Des nouveaux aménagements cyclables (bandes et pistes) et la réfection des aménagements existants sont programmés à court terme, avec cette année la réalisation d'une jonction entre le boulevard Sud et le Sentier Littoral via la rue Victor Schoelcher, le pont sur la ravine du Chaudron et la rue du Souvenir.

➔ Les tracés retenus visent à liaisonner les 2 axes structurants cyclables constitués par le boulevard Sud et le Sentier littoral.



Les études sur la circulation, avec comme finalité à terme, de rendre celle des véhicules plus fluide et d'éviter la congestion des rues de Saint Denis en particulier aux heures de pointe, en cours, seront poursuivie en 2018.

➔ Tributaires de la conception d'un nouveau pont sur la Rivière Saint Denis pour lequel La Région Réunion a engagé l'étude.

➔ Les études d'hydraulique fluviale (Rivière Saint Denis) et hydrosédimentaire du front de mer Nord ont été interrompues. Leur achèvement est prévu pour le 1er semestre 2018.



L'achèvement des études géotechniques et géophysiques est prévu pour fin 2ème trimestre 2018.



L'étude du Plan de déplacement d'entreprises vise à définir, en 2018, un programme d'actions pour optimiser les déplacements des agents de la Collectivité.



Les Seniors se portent bien !



Dans le cadre de la "Semaine Bleue", semaine nationale des retraités et personnes âgées, la Direction des Solidarités / Pôle Sénior du CCAS a organisé en octobre 2017 une "Marche Bleue" sur le sentier du Littoral Nord.



Un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur les questions du vieillissement et sur la contribution des retraités et personnes âgées à la vie économique, sociale et culturelle, ainsi que sur les réalisations et projets des associations et des collectivités locales.



Le recours au transport par câble ayant été retenu, une consultation est en cours afin de désigner une équipe de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation de la ligne Chaudron-Bois de nêfles. La ligne Centre Ville-Montagne est au stade de la concertation avec le rendu des études préliminaires.



Cette marche s'est terminée au square La Bourdonnais où était installé un espace Zen qui proposait la pratique du Yoga, du Tai Chi et un atelier mosaïque mais aussi des stands d'information et de prévention, comme le dépistage du diabète, la Gym Tonic et du Zumba, la danse en ligne, la danse orientale le tout dans une ambiance musicale grâce à l'Orchestre Bann Dalon. Un repas était offert à nos « gramounes ».



A cette occasion et afin de renforcer les liens inter-générationnels, les jeunes Dionysiens ont été invités à accompagner les personnes âgées lors de cette marche.



Les sports



Les éco-manifestations :
Sensibiliser le public et responsabiliser les organisateurs

➔ Plus de 14 courses pédestres sont organisées chaque année dans les différents sentiers de Saint-Denis par les associations sportives accompagnées par la Ville.

➔ Lors des manifestations sportives : la Ville installe des poubelles pour le tri sélectif des déchets et des toilettes sèches.

➔ Nouveauté dès la fin d'année 2017 : 3 marches, totalement gratuites, organisées par la Ville pour les familles.

➔ 3 espaces innovants dans le Cœur Vert Familial permettant une pratique sportive urbaine : Skate park / Beach stadium et bientôt la construction d'un street workout.



PRUNEL

Projet de Renouvellement Urbain Nord Est Littoral

Projet de rénovation urbaine Nord Est Littoral

➔ Toutes les études préalables sont engagées en vue de la formalisation d'un plan guide en 2018. Il s'agit d'aboutir à un programme co-contruit alliant l'humain, à l'urbain. La ville et la CINOR ont signé la charte éco quartier afin de faire de PRUNEL, un projet différent, améliorant le quotidien, en dynamisant le territoire tout en répondant à l'urgence climatique et environnementale.



➔ La santé et l'énergie sont au cœur du projet, à la fois au travers du PIA (Programme d'Investissement d'Avenir), mais aussi au travers d'études complémentaires qui seront engagées en 2018 permettant de s'interroger sur l'articulation de la ville tropicale en renouvellement urbain, face aux bruits et aux pollutions.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



La cohésion sociale et la solidarité **ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS**



La solidarité envers tous

Saint-Denis est une commune engagée pour une solidarité effective envers tous les citoyens et surtout envers les plus démunis, les plus fragiles, les personnes isolées.



Avec une politique éducative qui favorise les conditions d'apprentissage et d'épanouissement pour les jeunes dionysiens, la commune de Saint-Denis s'est engagée dans le décrochage scolaire qui s'opère dès l'entrée dans le 1er degré, notamment par l'accompagnement des enfants dès l'âge de 2 ans et leur scolarisation en classe de Toute Petite Section (TPS) ou en classe passerelle.

La Caisse des Ecoles a diversifié ainsi ses missions en assurant des actions à caractère éducatif, culturel et social en faveur des enfants relevant du primaire grâce au dispositif du Programme de Réussite Educative (PRE).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



Le Programme de Réussite Educative (PRE) existe depuis 2009 et est implanté actuellement sur 3 territoires classés en Quartier Prioritaire Politique de la Ville (QPV) : QPV Sainte-Clotilde/Chaudron, QPV Chaudron/Primat et QPV des Camélias.

Il s'agit d'un dispositif de l'Etat qui a pour objectif la promotion de l'égalité des chances et la lutte contre le décrochage scolaire. Le PRE intervient donc auprès d'enfants et adolescents qui ont entre 2 à 16 ans vivant dans des quartiers prioritaires de la Ville ou scolarisés dans les établissements de l'éducation prioritaire.

L'accompagnement proposé se concentre principalement sur les freins qui empêchent l'enfant de s'épanouir, à l'école mais aussi dans sa vie familiale et sociale. Grâce aux suivis par les référents de parcours du PRE, les enfants issus de ces QPV participent de plus en plus aux actions éducatives proposées par la

Ville comme les activités périscolaires et extrascolaires (Bons Plans Vacances), les Accueils Collectifs des Mineurs (ACM), et apprennent à faire de la musique grâce au projet Démos. Ce projet expérimental, destiné à des enfants de quartiers populaires et conçu sur des phases de 3 ans (de 2016 à 2019), reprend à plus grande échelle la démarche engagée par la Cité de la musique et sur la commune de Saint-Denis porté par la Cité des Arts.

► Chaque enfant se voit confier son instrument de musique. Il suit 4 heures de cours par semaine, principalement hors temps scolaire, dans la structure sociale qu'il a l'habitude de fréquenter. Ces séances sont encadrées par deux musiciens et un professionnel du champ social.



La jeunesse



La Ville de Saint-Denis a étendu son dispositif "Bus gratuit" et l'ouvre désormais

aux jeunes de 11 à 18 ans mais aussi aux séniors de plus de 60 ans. Les plus petits de la naissance à 6 ans jouissent déjà de cette commodité.



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



La gratuité de la cantine

Outre la satisfaction des besoins alimentaires des convives, de l'équilibre nutritionnel et de l'éducation au goût, la restauration scolaire de la ville englobe, aussi, des enjeux plus vastes rejoignant le champ de la solidarité. L'ambition de la Ville est de faire de la restauration scolaire un service public de qualité.

► Pour répondre aux enjeux de santé publique, il est essentiel que l'ensemble des enfants puisse accéder à un repas équilibré quels que soient les revenus des parents. Dans ce sens a été mise en place la gratuité de la cantine pour l'ensemble des petits dionysiens.



Les sports



Les différents dispositifs mis en place par la Ville sont reconduits pour offrir une large palette d'activités sportives au public :

► **Une réussite éducative par le sport : 24 éducateurs sportifs (ETAPS) et 38 vacataires interviennent en milieu scolaire et périscolaire.**

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017

► La Ville s'est engagée à assurer la gratuité de la cantine pour les enfants résidant sur le territoire de la Commune de Saint-Denis et scolarisés dans les écoles publiques.

► La mesure a permis de supprimer les 7 tarifs de la grille tarifaire qui en comporte 10. En 2017, environ 12 000 élèves soit 72 % des enfants rationnaires bénéficient de la gratuité. 8501 familles dionysiennes sont concernées soit 73 % d'entre elles.



S'agissant d'un projet de mandat de la commune, il convient de poursuivre l'engagement et d'envisager la mise en œuvre de la gratuité pour d'autres catégories en 2018.

► En milieu scolaire et pendant les heures de cours se poursuivront les activités traditionnelles et du dispositif « Savoir Nager ». Ces cours sont dispensés dans les 6 piscines municipales de la Ville (Moufia, Butor, Source, Chaudron, Montagne et Bretagne) et concernent l'ensemble des enfants des 96 classes de CM2 des écoles publiques de la Ville, soit 2193 élèves.

► Dans le cadre du temps périscolaire sur le TAP (Temps Activité Périscolaire) et ARE (Activités Récréatives Educatives) 4h par semaine par intervenant seront consacrées à la découverte de nombreuses activités sportives lors de la pause méridienne (12h à 13h) et après les heures de cours, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

► Tout au long de l'année et en dehors du cadre scolaire un certain nombre de dispositifs est proposé aux jeunes dionysiens.

Le dispositif « Ecole Municipale des Sports » se poursuit pour les enfants de 5 à 11 ans. Actuellement, 654 enfants profitent des 18 disciplines proposées. L'ouverture au 3-4 ans dans le cadre de la baby gym a récemment vu le jour. Ce dispositif est payant mais à moindre coût.

► Les associations sportives, par le biais des « Animations Sectorielles » interviennent les mercredis, samedis ou dimanches. L'animation est assurée par des éducateurs.

Pour finir, le dispositif « Vacances Sectorielles » permet à 20 jeunes par quartier de découvrir un sport différent chaque jour.

► **Le sport se conjugue au féminin avec « Elle est Sport »** : Une dizaine d'activités à moindre coût sont proposées dont des nouveautés plébiscitées telles que la zumba, le beach-tennis, le circuit training, le self-défense, la nages avec palme et de la randonnée. Avec 1 100 femmes inscrites cette année, soit une progression de plus de 50% depuis 6 ans, c'est un vrai succès qui sera maintenu en 2017.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017

► **Bien vieillir par le sport pour les seniors** : La Direction Intégration Pôle Seniors reconduit son dispositif pour ce public en proposant une dizaine d'activités dont 4 sportives (golf, marche nordique, body-karaté et stretching) adaptées et encadrées par les éducateurs sportifs. Ces dispositifs permettent de démocratiser les sports et le rendre accessible à tous à moindre coût.

► **Du sport loisir pour tous les goûts et gratuits** : Tout au long de l'année, la Ville propose des séances d'aérobic en plein-air. Les séances, qui regroupent près de 110 personnes, ont lieu deux fois par mois sur l'Esplanade de Champ Fleuri (le deuxième et dernier vendredi de chaque mois de 18h à 19h).

► La Ville, en partenariat avec l'OMS, permet de promouvoir des activités sportives à grande échelle concentrées sur un même site et regroupant des actions sportives d'associations dionysiennes telles que « Soyons sport », « Journée des Arts Martiaux », « Relais de St Denis » (course populaire depuis plus de 62 ans)...

► **Nouveauté dès la fin d'année 2017**, la Ville mobilise ses équipes autour du projet sport-loisir dans les quartiers sur des disciplines fédératrices telles que la randonnée, le football et le handball féminin et masculin ainsi que la pétanque.

▶ **Autrement capables par le sport :**

Les éducateurs sportifs de la Ville interviennent auprès des jeunes dont les facultés physiques ou mentales les éloignent de la participation à la vie sportive.

▶ Notamment dans les CLIS (Classe Locale d'Intégration Scolaire) qui est une classe de l'école destinées aux élèves en situation de *handicap* ainsi que dans les IME (Institut Médico- Educatif) établissements d'accueil d'enfants et adolescents atteints de *handicap* mental présentant une déficience intellectuelle et dans les diverses associations telles que le Comité Handisport, AEHD (sport adapté), SAMSA Service d'accompagnement médico-social pour adultes *handicapés* (non-voyants), Handi Sport Club Féminin, Association Autisme.

▶ En outre, le Centre d'Entraînement pour les Personnes Porteuses d'Handicap de Saint-Denis (CEPPHSD) plus particulièrement tourné vers le haut niveau, permet à 30 jeunes de s'entraîner 3 fois par semaine principalement en athlétisme. Le dispositif a entamé sa troisième saison en 2016.



Ici Saint-Denis

L'Appli dédiée aux Dionysiennes et aux Dionysiens !

▶ Grâce à elle, vous restez connectés à n'importe quel moment de la journée. Les événements et les informations arrivent sur votre Smartphone ou votre tablette sous forme de notifications.

▶ Les enfants et femmes porteuses d'handicap ne sont pas oubliés car ils sont également intégrés dans les dispositifs « Ecole Municipale des Sports » et « Elle est sports ».



▶ Chaque année, la Ville de Saint-Denis participe à la Journée Internationale du Handicap en organisant des ateliers sportifs où près de 900 personnes sont réunies au complexe de Champ Fleuri. Depuis trois ans, deux journées handi-aquatique sont mises en place pour promouvoir les activités aquatiques en destination des personnes handicapées.



▶ Enfin, vous devenez aussi un acteur de votre cité ! Vous pouvez signaler un dysfonctionnement, un problème de voirie ou d'éclairage par exemple. L'info remonte jusqu'au service concerné qui déclenche une intervention.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



L'AGENDA SCOLAIRE



La Caisse des Ecoles s'inscrit dans le PMPE en étant un acteur facilitateur du PEG.2

Destiné à faciliter la fréquentation de l'école par des aides aux élèves, cet établissement public verse des dotations pour financer notamment des prestations de service dans le cadre des projets d'écoles (projets pédagogiques). Il importe de les soutenir dans la mesure où ils favorisent l'ouverture des enfants sur d'autres apprentissages notamment les activités artistiques, culturelles, le développement durable dans le cadre entre autres de l'expérimentation de l'agenda 21 scolaire par la Ville.



Dans la continuité de 2016, la Caisse des Ecoles a financé en 2017 le projet de réduction des déchets organiques grâce aux poules, proposé par l'école primaire Grand Canal, et appelé « L'écol'o œufs d'or ».

➔ Au-delà du financement de poules pondeuses, les élèves de cette école ont pu découvrir à travers ce projet les différents intérêts d'élever des poules, notamment que celles-ci peuvent manger une partie des déchets qui proviennent de nos assiettes.



Acc
974
Da
Da





➔ Un reportage a été réalisé par les élèves en utilisant des supports multimédia : caméra, appareil photo,...



Les éco-manifestations



En 2017, la généralisation du concept « Ecomanifestation », a été effective, après la période de test fin 2016. Le but était de mieux gérer les événements organisés sur le territoire

communal, de générer moins de dépenses : énergétique, des contenants réutilisables (sacs, gobelets, couverts ...) ainsi que le tri sélectif des déchets, source d'économies en matières premières en favorisant le recyclage.



Les sports



Le domaine des sports est aussi actif en matière de développement durable.

➡ Les sites sportifs s'équipent au fur et à mesure de dispositifs de gestion de l'éclairage sportif (GES).

➡ Les alertes « fuite d'eau » sont prioritaires et immédiatement traitées. Travaux entrepris fin 2017 à la Piscine de la Bretagne : grosse fuite d'eau souterraine.

➡ Reconduction des Nuits sans lumière : les sites sportifs sont éteints-les agents et les associations sportives sont sensibilisés à cette action.



Afin de limiter les consommations d'eau, la mise en place d'une programmation de création de terrain synthétique est indispensable.

En 2017 : Le stade du Moufia et le complexe de Domenjod ont été dotés d'un terrain synthétique.



Les toitures des équipements sportifs s'équipent progressivement de panneaux photovoltaïques.



Le stade Jean Ivoula sera le prochain grand équipement à en être équipé.



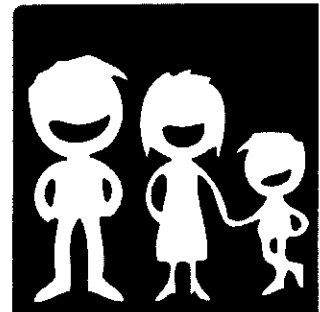
***SAINT-DENIS,
une commune
engagée et
responsable***

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



**La lutte contre le
changement climatique**

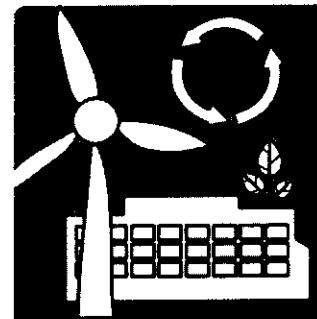
**La préservation de la
biodiversité, des milieux
et des ressources**



**L'épanouissement de
tous les êtres humains**



**Cohésion sociale & solidarité
intergénérationnelle**



**Mode de production et de
consommation responsable**



La lutte contre **LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**



La maîtrise de l'énergie



La commune de Saint-Denis poursuit ses efforts sur les économies d'énergie



En 2016 la commune de Saint-Denis a consommé 18 GWh électrique (pour ses propres besoins ou équipements dont elle assume la charge) et estime à 18.5 GWh sa consommation pour 2017. Les consommations se stabilisent au fil des années, malgré l'augmentation de la population, des activités et des infra et superstructures mises à la disposition des citoyens, ce qui est un signe encourageant.



Le Label Développement durable est attribué aux projets qui sont soumis aux conseils municipaux et qui répondent à au moins trois des cinq finalités du développement durable.

- La lutte contre le changement climatique
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale & solidarité intergénérationnelle.
- Mode de production et de consommation responsable



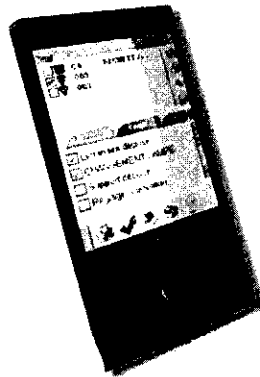
2018 sera l'occasion d'améliorer et d'affiner la grille d'analyse pour l'attribution de ce label et un symbole graphique lui sera adjoint afin d'améliorer sa visibilité.



EVOLUTION DU LOGICIEL CANDELA



Les dispositions prises en 2016 ont permis de mettre en place en 2017, une fonction, qui permet d'enrichir à distance la base d'informations de maintenance, via un « Pocket Pc » et une liaison internet. L'objectif est d'optimiser la gestion et la préparation des futures interventions.



Les déplacements



La réflexion sur les déplacements se poursuit avec l'objectif d'étendre l'utilisation des modes de déplacements innovants au regard du Développement Durable pour les services de la commune.



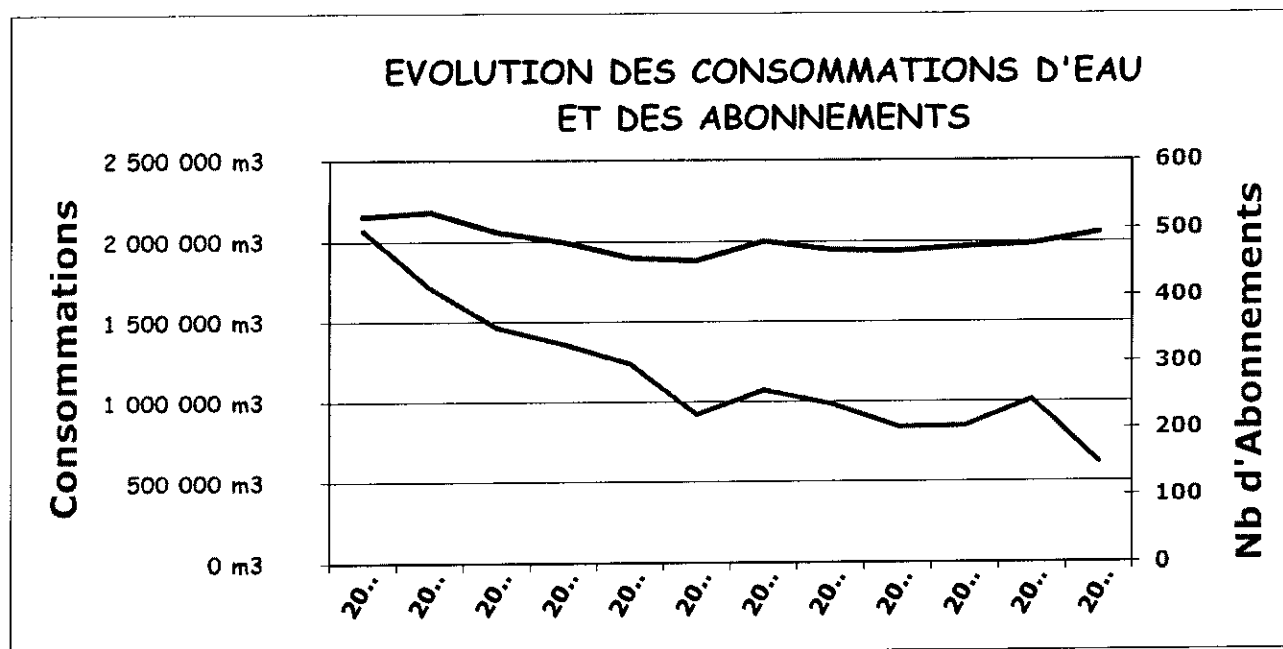
Préservation de la BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



La consommation d'eau

La ville de Saint-Denis s'est engagée depuis de nombreuses années à réduire les consommations d'eau pour les besoins de ses sites, bâtiments, équipements sportifs et de loisirs. Dans ce cadre, la

consommation a été divisée par 2 depuis 10 ans, passant d'environ d'une moyenne de 1,98 Mm³ à 0,94 m³, alors que le nombre d'abonnement donc de compteur est relativement stable.



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



L'amélioration des conditions de travail



➔ Dans le souci d'améliorer les conditions de travail des agents communaux ainsi que l'accueil du public

au sein des services de la Mairie et de respecter les normes, des travaux de réhabilitation des systèmes de ventilation ont été réalisés dans l'Hôtel de Ville.



La cohésion sociale et la solidarité **ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS**



Un projet éducatif global en faveur de la jeunesse



La ville souhaite faire de la restauration scolaire un lieu d'apprentissage de l'équilibre alimentaire cohérent avec le programme d'éducation nutritionnelle en cours sur son territoire. En particulier, la collectivité souhaite s'assurer que les menus proposés aux enfants sont conformes aux recommandations du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition).

► Les agents de 13 restaurants scolaires, sur la base de ces fiches techniques, ont bénéficié d'une formation aux technologies culinaires pour une meilleure appropriation du nouveau plan de menus et l'amélioration des modes de cuisson.



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



La participation citoyenne



La participation citoyenne, parce qu'elle permet une meilleure expression des besoins et une qualification de la demande des acteurs, est donc inscrite au cœur même des processus de développement durable qui pose la question des « besoins » comme préalable à toute action.

Depuis une vingtaine d'années, les modes de gouvernance proposent des alternatives participatives à la prise de décisions et la mise en œuvre des politiques publiques.

Le système représentatif reste le principe de base de la démocratie, mais les acteurs des politiques et des projets cherchent les moyens de renouveler le débat public et de s'adapter aux exigences de la société en matière de transparence, de dialogue et de proximité.

Les textes de références nationaux et internationaux prennent acte de l'évolution des pratiques et instituent les principes fondamentaux de la participation citoyenne dans les projets de développement durable.





Des modes de production et de **CONSOMMATION RESPONSABLES**



Favoriser la production locale



Fournitures de denrées alimentaires - Marchés pour 4 ans (2017-2020)

➔ Le nouveau marché a pris effet au 01/01/2017. Ce marché est valable pour 4 ans. Les producteurs locaux, suite à la mise en œuvre du critère des circuits courts pour l'approvisionnement participent à l'approvisionnement de nos restaurants.



Ainsi 40 % des denrées alimentaires sont produits ou transformés localement. La répartition est la suivante :

- Viandes fraîches : (porc, volaille) 9.50 %
- Autres productions : (glaces, yaourt, eau) 9.60 %
- Fruits et légumes : 20.70 %. La part des légumes de 4ème gamme a sensiblement été augmentée suite au rajout du chou chou et de la citrouille.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



Lutte contre le gaspillage alimentaire

Impacts de l'opération sur la Chaumière



La Ville de Saint-Denis a participé sur l'année scolaire 2015/2016 à la 2^{ème} opération contre le gaspillage alimentaire en restauration collective organisée par l'ADEME et la DAAF.

➔ L'école de la Chaumière a été choisie comme site pilote en vue d'un essaimage ultérieur sur les autres sites des techniques mises en place.

➔ Cette opération avait pour principe d'organiser une 1^{ère} campagne de pesées sur une semaine. Une analyse des pesées et de la satisfaction des clients (enfants) a permis de mettre en place un plan d'actions de réduction basés sur des aspect qualitatifs et quantitatifs ainsi qu'un plan de sensibilisation du personnel et des enfants. Une 2^{ème} campagne fût organisée avec des menus identiques à la première afin d'en tirer un comparatif.

➔ Cette opération a permis de réduire les déchets de 17% à 11 % entre les deux campagnes de pesée.



Conclusion

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017

Essaimage sur 5 restaurants

Suite à cette 1^{ère} opération, un essaimage sur la base de la méthodologie (allégée) de La Chaumière fût organisé sur 5 autres sites :

- Ecole Maternelle Aurore
- Ecole Reydellet B
- Ecole Bois de Nèfles élémentaire
- Ecole Centrale maternelle
- Ecole Centrale élémentaire

➔ A ce jour, la campagne de pesée 1 s'est achevée et il reste 3 sites à terminer pour la deuxième.

➔ Aucun résultat n'est exploitable pour l'instant car nous avons missionné le prestataire de l'ADEME sur cette 2^{ème} opération, afin d'élaborer un outil Excel en vue d'obtenir les résultats dès la saisie.

En effet, lors de la 1^{ère} opération sur La Chaumière, c'est le prestataire qui s'est chargé de l'analyse des pesées. L'outil a donc été finalisé au mois de Septembre 2017 et nécessite maintenant son appropriation.

➔ Les trois dernières campagnes de pesées 2 auront lieu courant du mois de Novembre 2017. Un bilan sera réalisé courant du mois de Décembre 2017.

Il est à noter d'hors-et-déjà que la méthode employée est chronophage et ne permet pas un essaimage rapide et complet sur l'ensemble des restaurants de la Ville.

l'appropriation des nouvelles fiches techniques labélisées par l'IREN, avec un objectif de touchés l'ensemble des restaurants en 2018 et de fixer un taux de réduction des déchets à hauteur de 10% au lieu de 30% observé régulièrement.

➔ Le bilan donnera lieu à une nouvelle proposition d'organisation basé sur

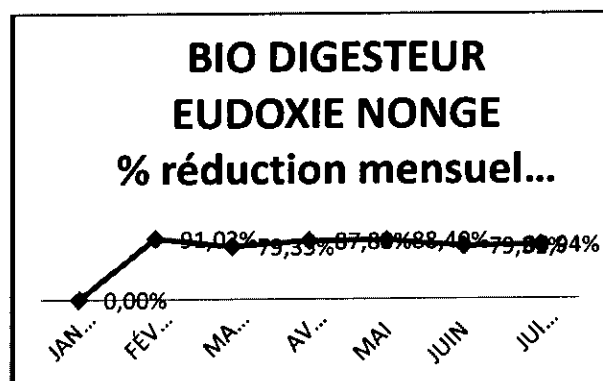


Revalorisation des déchets de cantines

Résultats du bio digesteur installé en 2016 sur Eudoxie Nongé

➔ L'unité a une très faible consommation électrique. La facture électrique n'a pas subi de hausse significative

➔ Après la fermentation, la matière en sortie est appelée « SECHAT » (appellation ADEME). LE séchât est sous forme de poudre marron. La quantité mensuelle du résiduel varie entre 20 et 60 kg, selon la quantité entrante en amont et la nature des déchets.



Les déchets mini et maxi entrant sont compris entre 2.1 et 44.5 kg par jour, pour une moyenne journalière de 13 kg et mensuelle de 280 kg. En terme de taux de réduction des déchets, environ 85 % du volume entrant est réduit.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017

➡ Le séchât a été envoyé à la pépinière pour effectuer des tests de compost sur les plantations de cette dernière. Les tests n'ont pas apportés de résultats positifs (voir rapport) et doivent être poursuivis.

➡ Pour le mode de valorisation du séchât, la valorisation de la matière était prévu dans le potager de l'école dans le cadre d'un projet pédagogique. Cette valorisation n'a pas pu être opérationnelle car en terme de réglementation en vigueur, la matière sortante est toujours considérée comme un déchet pour la DAAF et l'ADEME.

➡ Par contre, si l'objectif est autre, cette unité ne répond pas aux objectifs puisque les matières restantes doivent être éliminées.

Pour les opérations relatives à l'entretien et la Maintenance de l'unité, aucune opération n'a été effectuée à ce jour.

➡ Conclusion

➡ Les impacts positifs du système sont la réduction du volume de déchets de cantine.

➡ Il n'y a pas d'impacts négatifs du système. Si l'objectif est de réduire les déchets, ce type d'unité est approprié.

➡ Contrairement au bio compostage électromécanique (réduction du déchet + valorisation en bio-compost) le procédé de compostage donne, en fin de traitement, un bio-compost de norme européenne.



La dématérialisation

Chaque année, la Caisse des Ecoles sollicite les écoles afin d'effectuer les commandes et les informe des procédures fixant les modalités de leur passation.



Cela signifie que les écoles doivent procéder au recensement de leur besoins obligatoires en livres, en matériels pédagogiques, en fournitures de classes et de bureau dans le cadre de marchés publics de la Caisse des Ecoles. Ce recensement se fait via un échange de fichier informatique. L'objectif est, à terme, d'ouvrir un portail d'accès à toutes les écoles.



Les radios numériques



Le parc des radios numériques a été augmenté pour une meilleure gestion des actions menées au sein de la ville, notamment en termes de sécurité, ou pour les manifestations publiques. Le gain du coût des consommations est aussi important dans l'utilisation de ce genre de matériel, comparativement au téléphone portable. Le nombre de radios téléphones est passé de 75 à 90, qu'ils soient fixes, mobiles ou portatives.

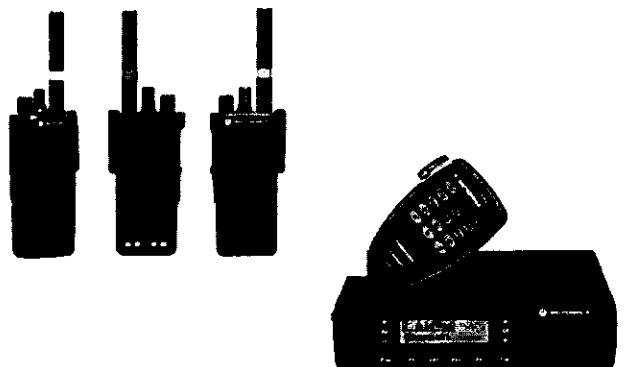


Par ailleurs, la Caisse des Ecoles utilise déjà la dématérialisation notamment dans la transmission à la Préfecture par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité, ainsi que des échanges comptables et financiers avec le service de l'Etat chargé de la Trésorerie.

Cet engagement dans la dématérialisation des actes administratifs va se développer avec la télétransmission des factures par les fournisseurs et leur paiement via le portail Chorus Pro. En ce sens, la Caisse des Ecoles va devenir le site pilote pour tester cette « full démat ». L'objectif est de tendre vers le « zéro papier ».



Une expérimentation est en cours sur ce réseau numérique afin de traiter les commandes d'allumage et d'extinction des éclairages des sites sportifs et ce dans le but de faire des économies en énergie.



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017

Indicateurs de développement durable Ville de Saint-Denis



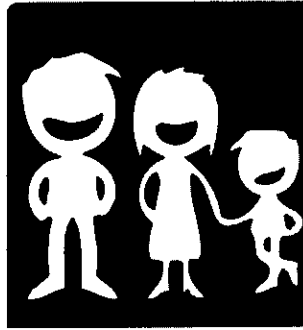
Année	Unité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Commentaires
MAITRISE DE L'ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE								
Consommations électriques	GWh	17,9	15,6	17,2	17,3	18	18,5	Maitrise des consommations malgré augmentation du nombre d'équipements desservis
Dépense annuelle	€ HT	1 766 977	1 914 403	2 198 211	2 861 787	2 936 786	3 018 000	
Prix moyen	€/MWh	127 €	140 €	128 €	165 €	163 €	163 €	
Foyers lumineux	Nb	14 438			14861	15611	16361	50% candélabres
Nombre d'abonnements	Nb	936	898	880	973	983	995	Optimisation
Rénovation du matériel	€		100 000	100 000	450 000	520 000	924 000	Représente 30% à 40% d'économie d'énergie sur le matériel rénové
Sites sportifs équipés du dispositif GES	%	-	-	-	50%	52%	53%	400 sites éclairés, 67 à équiper

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



Année	Unité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Commentaires
PRESERVATION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES								
Nombre d'abonnements Sites communaux	Nb	480	468	468	460	477	494	Baisse des volumes consommés, mais hausse du prix de l'eau liée à l'assainissement
Consommation services de la ville	M ³	1 068 767	984 720	841 611	846 569	1 010 376	619 090	chiffres en sept 2017
Nombre d'abonnements Dionysiens	Nb	67 044	68 865	70 008	71 136	72 291		Les chiffres ne sont disponibles que pour l'année n-1
Production d'eau potable	Mm ³	25,24	24,708	23,5	21,78	22,05		en Millions de m3
Consommation	m ³	667 887	720 146	562 553	515 365	629 944		
Dépenses eau potable	en €	1 715 866	1 729 794	1 546 718				
Indice linéaire de perte	m ³ /km/jour	50,76	43,95	39,12	36,53	35,97		Objectif contrat en 2022 : 31,6
Consommation annuelle	m ³ /hab/jour	221	215	219	212	215		
Captages et forages protégés	L/ hab/jour		59%	59%	59%	59,20%		Objectif 100%

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20171125-177008b-DE
 Date de télétransmission : 30/11/2017
 Date de réception préfecture : 30/11/2017



Année	Unité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Commentaires
EPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS								
Effectif	Nb	3125	3175	3141	3018	2890	2828	
dont ETP	Nb	2895	2922	2896	2857	2744	2686	
% titulaires	%	24,6%	25,5%	26,8%	26,0%	27,1%	28,3%	
% non titulaires	%	70%	68%	65%	69%	71,2%	70,8%	
% emplois aidés	%	5,4%	7,4%	8,2%	5,0%	1,66%	0,95%	
Age moyen	an	48	49	49	49	50	50	
Taux de mobilité interne	%	6,3%	4,2%	4,5%	4,1%	8%	3%	
Jours de formation	Nb jr	6463	6366	5585	2996	4190	2344	
Chantiers d'insertion	Nb		30		35			Objectif : 40
Sorties positives	%		30%		NC			
Emplois durables	%		10%					



Année	Unité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Commentaires
COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE								
Personnes âgées recensées	Nb	17 000	18 000	19 000	20 000			25 000 personnes âgées en 2020
dans Clubs seniors	Nb	3 000	3 000	2 500	2 500			
dans le plan "senior en action"	Nb			300	776			Objectif 2100 en 2016 et 5280 h
Heures proposées	heures			1536 h	2832 h			
Repas distribués	Nb	83 600	NC					300 personnes âgées ou vulnérables livrées 6 jours/7
Logements aidés construits	Nb	658	904	30 logements réhabilités				500 000 €/an pour travaux d'entretien
Bourses de voyages	Nb				100	290		Double pour 2016
Bénéficiaires gratuité TC	Nb				6 000	12 000		Estimation pour 2016
Aide aux associations	M€		30M€	32M€	32M€			génère 4000 emplois permanents
Structures	Nb		42	41	59			
dont communales	Nb		8	8	8			
dont micro crèches	Nb		13		27			
Places agréées	Nb		1 361	1 439	1 550			
dont communales	Nb		379	439	399			
Demandes d'actes via le portail citoyen	Nb		6 596	9 132				
Part des demandes dématérialisées	%		25%	31%				

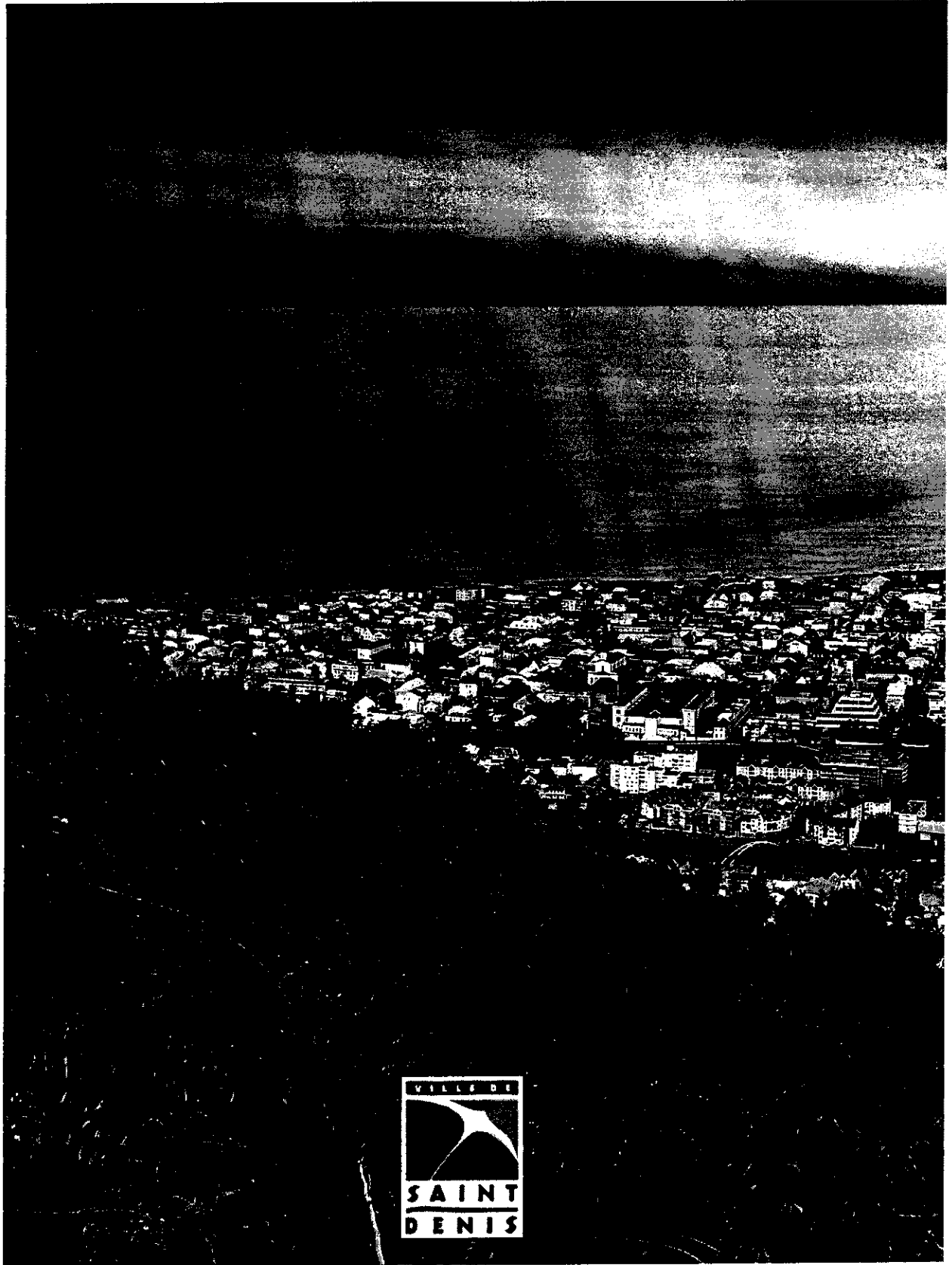
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



Année	Unité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Commentaires
CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE								
Nombre de poste bureautique	Nb		1 000	1 000	1000	1000	1000	
Taux en "client léger"	% Nb			12%	38%		26%	80 % de réduction d'énergie/poste. Objectif : 800
Nombre de clients légers installés / an	Nb					200	260	
Véhicules motorisés	Nb		450	419	430			
Taux de renouvellement	%		10%	10%	5%			
Consommation de carburant	L par an		276 365	240 157				
Véhicules réformés	Nb	-	-	61	20			
Nombre de voyages effectués en TC	Nb					85 000		70 130 en 2011
Taux utilisation en TC transport en commun	%	-	-	11%				Objectif 2023 : 15%

L'année n'étant pas achevée les chiffres consolidés apparaitront dans le rapport de l'année n+1

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017



Crédits photos : Mairie de Saint-Denis

Ce rapport a été élaboré par la Mission Développement Durable de la mairie de Saint-Denis

- Octobre 2017 -

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171125-177008b-DE
Date de télétransmission : 30/11/2017
Date de réception préfecture : 30/11/2017

Signé électroniquement par :
Le Maire
28/11/2017

Gilbert ANNETTE